

Le 24 juin 2022

La Région Sud adopte sa nouvelle feuille de route économique : 100 % Plan Climat

La Région Sud a placé l'industrie du XXI^{ème} siècle au cœur des priorités régionales. Ainsi, elle adopte aujourd'hui son nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation pour la période 2022-2028. Cette nouvelle feuille de route permettra de répondre aux défis majeurs du territoire : défi démographique, création d'emplois, développement des entreprises, réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et territoriales et lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre du précédent schéma, la Région est devenue le 1^{er} partenaire des entreprises régionales, forte des liens de confiance tissés avec le monde économique et de la reconnaissance des entreprises. En effet, près de **15 000 entreprises ont été aidées** au travers du Fonds d'investissement pour les entreprises régionales, pour plus de **300 millions d'€**. L'ensemble des actions de la Région ont permis de sauvegarder ou de créer plus de **50 000 emplois**.

Afin de continuer à venir en aide aux entreprises et répondre à l'ensemble de ces défis, ce nouveau schéma, pour la période 2022-2028 est structuré en 5 axes stratégiques :

- Vers une croissance régionale 100 % Plan Climat,
- Vers une région souveraine et résiliente face aux crises,
- Faire de la région Sud, l'une des régions les plus innovantes d'Europe,
- Accélérer la croissance des entreprises : compétences, international, développement et transmission,
- Une Région plus simple, plus proche et plus lisible au service d'une croissance équilibrée des territoires.

La Région a placé l'industrie au cœur de ses priorités. Ce schéma réaffirme une logique de concentration et de spécialisation au travers des 8 Opérations d'intérêt régional (OIR), pour soutenir les filières stratégiques avec l'appui des pôles de compétitivité et clusters.

La Région ambitionne de faire du territoire un modèle européen de développement économique durable et résilient. Au travers de ses OIR, elle vise d'ici **2028**, à mobiliser **2 millions d'€ publics-privés** sur les filières stratégiques, à attirer 500 investissements directs étrangers générant 2 millions d'investissements exogènes, et à créer ou pérenniser **80 000 emplois**.

« Une stratégie économique 100 % Plan Climat, ça c'est le Sud ! Notre ambition est de conserver une industrie forte, innovante, engagée dans la transition environnementale et bâtir ainsi la région industrielle du XXI^{ème} siècle » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.